



## SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 23 octobre 2019 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

**Etaient présents :**

M. IORIO Antoine	M. THOUVENIN J.-Marie	M. BARBE Jérôme	M. CINO Frédéric
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu	M. DI BARTOLOMEO R
M. PHILIPPE Lionel	M. LORENTZ Maurice	M. LEUBE Michel	M. VUILLEMARD Patrick
M. ANDRE René	M. BECKER Patrick	M. BOGUET Henri	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno
M. WALTER Jean-Marie	M. FRIJO Antoine	M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc
M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	Mme KHAMASSI Kheira	M. LAVAUT José
M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.		

**Procurations :**

M. ZENNER Bernard	a donné procuration à	M. THOUVENIN J.-Marie
M. FERRERO Marc		M. KLOP Jean
M. LA VAULLEE J.-Pierre		M. LEUBE Michel
M. SCHITZ Denis		M. LOUIS Jean-Charles
M. MIZZON Jean-Marie		M. SCHREIBER Roger
M. LEBOURG Gérald		Mme KHAMASSI Kheira
M. NOEL Guy		M. BALCERZAK Roland
M. BAUR Denis		M. DI BARTOLOMEO R
M. SZUREK Michel		Mme CONTRERAS Céline
Mme ZYDEK Christine		M. PETERMANN Mathieu
Mme CEDAT-VERGNE N.		M. SAPIN Bruno
M. HERGAT Michel		M. LORENTZ Maurice
Mme FRIIO Marie-Rose		M. PHILIPPE Lionel
M. VOUIN Jean-Pierre		M. VUILLEMARD Patrick
Mme BRIER Marcelle		M. BECKER Patrick
M. WANNINGER J.-Marc		M. IORIO Antoine
M. CHRISTNACKER D.		Mme RENAUX Patricia
M. DORVEAUX Lionel		M. WALTER Jean-Marie
Mme FICARRA Béatrice		M. HEYERT Jean-Marc
M. OCTAVE Henri		M. MEDVES Jean-François

Absents excusés :

M. TOCZEK Jean-Paul

M. BROUILLET Laurent

M. PERLATI Daniel

M. PERON Patrick

Mme SASSELLA Sylvie

M. LANGENFELD Guy

Absents non excusés :

M. LATTWEIN Jean-François

La séance débute à 18h20.

Début de la séance :

Membres en exercice : 58

Présents : 30

Procurations : 20

Absents : 8

*Arrivée de M. BOGUET au cours du point 2.*

A partir du point 2 :

Membres en exercice : 58

Présents : 31

Procurations : 20

Absents : 7

Pour le vote du point 4 :

*Mr Barbe (PDG de Trans Fensch) ne participe pas au vote.*

*Entre les points 4 et 5 sortie de M. Louis*

Pour le vote du point 5 :

Membres en exercice : 58

Présents : 30

Procurations : 19

Absents : 9

Pour le vote du point 6 :

*Au cours du point 6, retour de M. Louis et sortie de M. Jurczak.*

Membres en exercice : 58

Présents : 30

Procurations : 20

Absents : 8

Pour le point 8 :

*Au cours du point 8, retour de M. Jurczak.*

Membres en exercice : 58

Présents : 31

Procurations : 20

Absents : 7

La séance est levée à 19h50.

*Assistaient en outre :*

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU  
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU  
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU  
M. VAUTRELLE Alexandre, responsable juridique du SMiTU  
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU

**POINT 8 – DELIBERATION N° 2019/59 - ETUDE D'APPROFONDISSEMENT DE LA FAISABILITE TECHNIQUE ET FINANCIERE DU PROJET CITEZEN REALISEE PAR LES CABINETS EGIS ET ESPELIA POUR LE COMPTE DE LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT**

Le Projet Citézen est aujourd'hui en phase d'étude d'Avant-Projet (AVP). Un planning est fixé et c'est tout naturellement que le SMITU doit s'orienter vers de potentiels financeurs. Outre des banques nationales, le syndicat a pris contact avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dès 2018.

Cette dernière, forte intéressée par le projet, a souhaité dans un premier temps financer une étude d'approfondissement de la faisabilité technique et financière du projet Citézen afin de déterminer l'intérêt du projet et la capacité du SMITU à le financer. Les cabinets EGIS et ESPELIA ont été désignés pour réaliser cette mission.

La première phase consistait à déterminer le choix de la motorisation. Elle a abouti à un vote du Comité Syndical en faveur de l'électrique avec recharge en station et au dépôt, que ce soit pour les futurs véhicules du BHNS comme pour l'ensemble de la flotte du réseau Citéline.

La seconde phase concerne la faisabilité technique et financière. La présentation jointe détaille le programme de l'opération, la stratégie d'acquisition, propose des scénarios de passage de marchés publics, un planning de l'opération et conclue par des analyses financières.

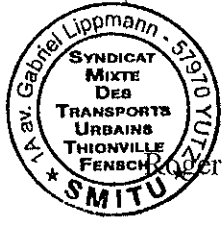
Cette étude servira d'aide à la décision pour la BEI quant à son engagement auprès du SMITU pour ce projet.

Il est demandé au Comité Syndical de prendre acte des résultats de cette étude.

Le Bureau Syndical en date du 14 octobre 2019 a pris acte de l'étude.

Le Comité Syndical, à pris acte de l'étude.

Pour extrait conforme,  
A Yutz, le 24 octobre 2019  
Le Président



*[Signature]*  
Roger SCHREIBER